

ZOOM

De AZF à Aulnay

« La présence dans les banlieues françaises, après les désordres de l'automne 2005, de certaines organisations sectaires revendiquant haut et fort les mérites de leur action humanitaire en faveur des populations en difficulté est préoccupante », souligne le rapport, « surtout si l'on observe la similitude de discours apparaissant entre les propos de ces organisations et la manière dont l'actualité en question avait été traitée par quelques médias internationaux... ».

Les entreprises cibles

Les sectes montrent un intérêt croissant pour les entreprises auxquelles elles s'attaquent par le biais de la formation professionnelle, des ressources humaines ou des services informatiques. « L'entreprise est devenue une cible naturelle car elle dispose de budgets destinés à l'achat de prestations externalisées », souligne le rapport. « De nombreux mouvements ont établi des liens avec des cabinets de formation professionnelle, de recrutement, de conseils en gestion des ressources humaines, de services informatiques ».

La Scientologie sur le terrain

Le corps médical est l'une des cibles des organisations sectaires selon Roulet. Notamment les services de fin de vie, où les personnes ont besoin d'aide mais aussi leurs familles et le personnel médical. « On vient les voir pour leur proposer un soutien psychologique et spirituel. C'est une façon de les embrigader ». « La Scientologie est très présente dans le domaine médical » affirme Roulet. « Depuis l'origine elle s'oppose aux psychiatres et à la psychiatrie. Elle porte la parole de Ron Hubbard fondateur de la Dianétique. Ses adeptes étaient présents le 11 septembre à Ground Zero pour chasser les psychiatres. Ils étaient à Toulouse lors de la catastrophe AZF. C'est une façon de recruter les gens qui souffrent ».

Les nouvelles armes des sectes

Elles s'infiltrent par le soutien scolaire, la formation, la santé et l'aide humanitaire.

Enfants, médecines alternatives, aide humanitaire constituent 3 domaines « particulièrement préoccupants » pour l'activité des sectes, estime la Miviludes dans son rapport 2005. Le rapport est publié 10 ans après l'affaire de l'Ordre du temple solaire qui a décidé de France à se doter d'une structure spécialisée, devenue en 2002 « la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires ».

L'instruction à domicile

« Il existe de vraies et bonnes raisons de ne pas renoncer à la lutte contre les dérives sectaires ».

taires au motif fallacieux que cela porterait atteinte à la liberté de conscience ou aux libertés religieuses », écrit le président Roulet en invoquant « enfants humiliés, victimes déshéritées et familles déchirées à jamais ». Les enfants sont souvent une « cible », selon le rapport, parfois avant leur naissance (Fraternité blanche universelle, Ancien et Mystique Ordre de la Rose-Croix). Chez les dévots de Krishna, ils ont un emploi du temps harassant (lever à 3h30, coucher à 20h30 pour les 10-15 ans). Ils peuvent être retirés de l'école (enfants « indigo » ou « cristal » de Kreyon), scola-

risés à part (Tabitha's Place, Frères de Plymouth issus du darbyisme protestant). La cellule de prévention de l'Éducation nationale évaluée à 10.000 les enfants instruits à domicile ou dans des établissements hors contrat. Les contrôles ont contribué au recul de leur nombre. Mais l'enseignement par correspondance est libre et concurrentiel sans aucune garantie ni agrément hormis le CNED - comme le soutien scolaire, créneau qui « semble être une des nouvelles pistes de la scientologie ». Parfois soumis à de mauvais traitements voire des abus sexuels, les enfants peuvent

mourir de privations. En juin 2005, les parents kinésio-logues de Kerywan mort à 16 mois avec le poids d'un nourrisson de 4 mois, ont été condamnés par la cour d'assises du Finistère à 5 ans de prison dont 52 mois avec sursis.

La négation de la science

La Miviludes s'inquiète aussi de « l'engouement pour les alter-médecines, multi-formes mais qui ont pour point commun d'être exercées dans la plupart des cas par des thérapeutes auto-proclamés ». Elle dénonce ce « mouvement qui érige en dogme une philo-

sophie qui nie en bloc tous les progrès de la science et de la médecine ». Enfin, la crise des banlieues en novembre 2005 a attiré des sectes comme la scientologie sous couvert d'aide humanitaire, un secteur « en pleine expansion, en raison de la médiatisation des grandes catastrophes naturelles ou des troubles », souligne la Miviludes. Il a « le double avantage pour les organisations sectaires de contribuer à polir leur image humaniste tout en procédant à un fort prosélytisme et de leur permettre de recueillir des fonds ».

Le Mandarom n'a pas abdicqué

A Castellane, la secte a perdu sa superbe mais elle a la vie dure

Il est 17 h 20 exactement, le 6 septembre 2001, quand une formidable déflagration déchire l'air chaud des montagnes du Verdon. Dans un fracas épouvantable, les 1200 tonnes de béton armé de la statue du « messie » cosmopolétaire de synthèse, alias Hamsah Mamarah, Gilbert Bourdin pour l'état-civil, s'affalent, puis se disloquent dans un ravin malgré les psalmodies pathétiques du dernier carré de moines et de chevaliers « amnistes » qui espéraient un miracle. Quinze tonnes de dynamite ont eu raison du colosse en aube blanche et tiare dorée érigé par ses fidèles à la gloire de feu leur gourou, le Vajra Triomphant de la Cité sainte du Mandarom Shambhasalem. Près de 5 ans après la chute de son géant peinturluré, le Gourouland de Castellane ne fait plus recette. Il est loin le temps où Bourdin régnait sur plus de 500 fidèles dans ce coin de garrigue enclavé dans le Parc national régional du Verdon, accueillant, moyennant finances, les touristes en mal de voyeurisme dans les allées de son « monastère » gardé par les structures très kitschs d'un Christ cosmique et d'un Adi Buddha interstellaire armé de fusils laser anti-Aliens...



La statue géante du Mandarom « le messie cosmopolétaire » avait été détruite en 2001 parce qu'elle avait été construite sans permis.

Le Temple-Pyramide

En démolissant son symbole de béton, la justice a sérieusement secoué le Mandarom, mais elle ne l'a pas terrassé. Si la secte s'est recroquevillée sur elle-même, elle palpite encore. « Ils ne sont plus qu'une poignée qui se manifeste périodiquement. Chaque année, ils déposent pourtant une demande de permis de construire pour leur projet de Temple-Pyramide. Elle est à chaque fois rejetée, mais ils persistent. Je me demande d'ailleurs toujours avec quel argent ils pourraient engager un tel chantier. Sûrement pas avec les quelques touristes qui vont encore s'égarer là-haut », précise Michel Carle, le maire de Castellane, parfaitement conscient qu'il sera impossible de déloger la secte de son perchoir, « c'est une propriété privée ». Après la destruction de leur statue vénérée, les moines ont exigé que leur seigneur et maître qui a quitté ce bas-monde en mars 1998 soit

transféré du petit cimetière de la bourgade à sa Cité Sainte pour y être inhumé. Refus des autorités locales pour cause de trouble à l'ordre public. La secte a donc saisi la justice puis le Conseil d'Etat qui a tranché en mai 2004 : Bourdin reste où il est. « Cela ne les empêche pas de nous reprocher sans arrêt de laisser le cimetière à l'abandon », ajoute le maire, « ce qui est absolument faux. Ce cimetière, comme les autres de la commune, est nettoyé deux fois par an et c'est suffisant ».

Alerte aux thérapeutes auto-proclamés

Le président de Miviludes dénonce les faux médecins qui établissent un lien de dépendance avec leur victime.

-L'emprise sectaire s'exerce entre autres par le biais des médecines alternatives. Est-ce un gros business ?

C'est surtout un business profitable pour des groupuscules ou des individus qui créent de petits réseaux autour d'eux. Il s'agit de thérapeutes auto-proclamés qui n'ont pas de vrais diplômes. Ils pratiquent des méthodes soit qu'ils ont mises au point eux-mêmes, soit qu'ils empruntent à « des spécialistes » internationaux. Ils vont ensuite dispenser une formation à leurs adeptes les plus doués qui deviendront à leur tour thérapeutes et leur reverseront des royalties.

-En quoi sont-ils dangereux ?

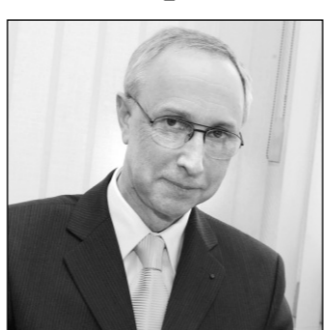
Un médecin est tenu de dispenser des soins selon les règles de l'art, la déontologie et l'éthique de la profession. Ses actes sont tarifés par la Caisse primaire d'assurance maladie. Le thérapeute auto-proclamé peut faire ce qu'il veut. La dérive sectaire est là : ce thérapeute va établir un lien de dépendance

entre lui et son patient. Il va exercer une emprise mentale sur sa victime pour qu'elle ait besoin obligatoirement de lui. C'est le même lien que l'on retrouve entre un dealer et un drogué.

Argent et réseaux

-Comment s'y prend-il pour créer cette dépendance ?

Le pseudo thérapeute va raconter des histoires à sa victime pour lui dire qu'il souffre de telle maladie, que les médecins n'ont rien compris, que sa famille n'a rien compris et que lui seul détient les clés de sa guérison. Si les premiers horaires sont raisonnables à 20 ou 30 €, ils vont vite passer à 100 ou 150 € car la technique qu'il possède est évolutive. Les temps de parole seront de plus en plus longs, le patient devra prendre de la poudre de perlimpinpin qui coûte cher etc. Comme ces thérapeutes sont organisés en réseaux, qu'ils soignent aussi bien l'âme que le corps, ils vont se repasser le client les uns aux autres jusqu'à ce qu'il n'ait plus d'argent à ce point grave car le charla-



Depuis 7 mois à la tête de la mission interministérielle, Jean-Michel Roulet intensifie la lutte contre les sectes tout en développant la prévention. Photo ER

-Il y a pourtant toujours eu des charlatans...

Certes, mais le rebouteux de l'époque ne demandait rien en échange de ses services. On lui offrait un poulet et six oeufs. Il n'y avait pas de relation dans la durée. Les charlatans vendaient n'importe quoi comme le Dr Doxey de Lucky Luke dont l'élixir faisait à la fois grossir et maigrir, pousser les cheveux etc. Tout cela n'était pas grave car le charla-

tan s'empressait de disparaître. Aujourd'hui la relation s'établit dans la durée. Et, parfois on éloigne les clients des soins traditionnels.

-C'est-à-dire ?

Par exemple, on va conseiller à des personnes soignées pour un cancer d'abandonner les traitements classiques au profit d'une imposition des mains ou de la prise de vitamines. Le tout entouré de théories pseudo-scientifiques. Le discours consiste à dire : les médecins soignent la maladie, pas les malades, nous allons prendre en compte l'homme et sa pathologie. Ou encore : la maladie en soi n'existe pas, c'est l'esprit qui commande le corps. Il faut d'abord soigner l'esprit.

La loi Accoyer

-Et les Français se laissent abuser ?

Dans notre société, on ne veut pas vieillir, mourir, être laid. On n'accepte pas l'échec. Alors les gens qui proposent des miracles trouvent évidemment une oreille at-

tentive dans une partie de la population. D'autant que ces gens n'exercent pas que dans le domaine de la santé. Si vous leur donnez de l'argent vous aurez réussite personnelle, professionnelle, amoureuse... Comme les marabouts. Sauf que ces pseudo-thérapeutes sont en costume trois pièces ou blouse blanche. Ils ont un langage scientifique qui connotation médicale. Mais il y a tromperie sur la marchandise.

-Sont-ils nombreux ?

Le nombre de méthodes qu'ils utilisent est passé de 80 à 200 en l'espace de dix ans : de la psychogénéologie en est passé à l'instinctothérapie et d'autres naturothérapies. Les praticiens sont plusieurs milliers en France (entre 3 et 4.000).

-Sont-ils dans l'illégalité ?

Pas vraiment, sauf ceux qui préconisent le refus des soins traditionnels. Un amendement à la loi Accoyer devrait permettre de faire le ménage.

Propos recueillis par Marcel GAY

BOURSE DE PARIS

MERCREDI 26 AVRIL 2006

Le marché parisien a enregistré hier sa cinquième journée dans le vert, en six séances. Le CAC 40 en a profité pour améliorer son record annuel, le portant à 5 261,6 points. Les arguments favorables à la poursuite de la hausse ne manquent pas : de l'accalmie apparue sur les prix du pétrole aux publications, par les entreprises, de chiffres d'affaires qui se sont avérés positifs sur le premier trimestre.

LES VALEURS DU JOUR

Table listing various stock indices and companies with their values and percentage changes. Includes CAC 40 (+0,32%), Eurostoxx50 (+0,41%), Dow Jones (+0,63%), Nikkei (+0,50%), FT 100 (+0,29%), and various company shares like JCDecaux, Veolia Environ, etc.

Large table of stock market data including company names, current prices, and percentage changes. Includes companies like Bic, BNP Paribas, Bouygues, etc.

Table of international stock market data including indices like FTSE 100, DAX, and various international company shares like Shell, BP, etc.

Financial section containing 'Sicav et FCP', 'Caisse d'Épargne', 'Crédit Agricole', 'Crédit Mutuel', 'Notre sélection', 'Next Track', 'Or', 'Chiffres clés de l'économie', and 'Indice INSEE de référence des loyers'.